

Metz, le 25 avril 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Mairie de Ham-Sous-Varsberg  
à l'attention de monsieur le maire  
3 rue du Ruisseau  
57880 Ham-Sous-Varsberg

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant le rabattement provisoire de la nappe, dans le cadre des travaux de révision décennale de la STEU de Ham-Sous-Varsberg – N°57-2022-00220

**RÉF.** : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\1110. Forage - pompage\HAM SOUS VARSBERG\DLE 2022  
Rabattement nappe pour travaux maintenance STEU

**P.J.** : 3

Monsieur le maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : rabattement provisoire de la nappe, dans le cadre des travaux de révision décennale de la STEU de Ham-Sous-Varsberg

Ce dossier a été déposé par : le Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement Sud de la Bisten.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00220 en date du 25 avril 2022, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

